



M. le Directeur de l'Industrie, des Mines et de l'Energie
Service de l'Industrie
BPM2 – 98849 NOUMEA cedex

Nouméa, le 28 décembre 2020

CE 2021 - DIMENC - 8043

Objet : Bilan d'autosurveillance des eaux résiduaires et des eaux souterraines sur la zone de Doniambo
V/Ref : - Arrêté n°2039-2018 du 24.05.2018 autorisant l'exploitation d'une installation de tri, transit, regroupement de déchets de métaux ou d'alliages de métaux sur une parcelle du site pyrométallurgique - Nouméa
PJ : - Bilan d'auto-surveillance 2020-3

Monsieur le Directeur,

Les résultats des analyses d'eaux superficielles traitées et des eaux souterraines au droit de notre site de Doniambo présentent des valeurs globalement rassurantes pour cette 3^e campagne de 2020. Nous pouvons noter les évolutions suivantes :

- Des valeurs en métaux beaucoup moins élevées que celles de la campagne de 2019 pour les eaux souterraines,
- Des eaux plus polluées en PZ5, ouvrage plus proche des stockages d'hydrocarbures de la SLN et des sols identifiés comme pollués,
- Des valeurs en sortie de DSH conformes, sauf pour la DCO qui atteint 1499 mg/l (alors que la référence de l'arrêté est à 300).

Cette campagne de 2020 a été marquée par :

- Une analyse des eaux traitées par le DSH à fréquence trimestrielle compte tenu de la mise en œuvre très récente. Il apparaît que le DSH joue convenablement son rôle d'abattement des hydrocarbures. Seule la valeur de mars (12 mg/l pour 10 réglementaire), décalée, pourrait être expliquée par les délais d'analyse dus à la Covid ;
- Des eaux souterraines reflétant la présence de métaux dans les terres de remblai (nickel, chrome, fer) avec des impacts plus importants sur le PZ5.

Dans ce contexte, nous sollicitons la possibilité de poursuivre les analyses de DSH sur un rythme semestriel à partir de février-mars 2021.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à nos salutations distinguées.

Hiro MATTALIANO
Gérant d'EMC



ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES CALÉDONIENS

SARL AU CAPITAL DE 25 000 000 F - RIDET : 023531 001 - RCS NOUMÉA 648 023 531

TÉLÉPHONE : 260 260 - FAX 269 999 - E-MAIL : secretariat@emc.nc - SITE INTERNET : www.emc.nc

14 AV. BAIE DE KOUTIO - Z.I DE DUCOS B.P. 3292 - 98846 NOUMÉA CEDEX NOUVELLE-CALÉDONIE